

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **12<sup>e</sup>** jour du mois de **janvier** de l'an **2026**, à **19 h**, au Centre Le Camillois, situé au 157, rue Miquelon, à laquelle sont présents :

**Présences :**

- M. François Pinard, maire
- M. Alain Côté, conseiller
- M. Sylvain Crête, conseiller
- Mme Sarah Levasseur, conseillère
- M. Adrien Beaudoin, conseiller
- Mme Sabrina Lareau, conseillère
- Mme Maryline Royer, conseillère

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. François Pinard, maire, constate le quorum à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2026-01-001

**1.1 Adoption de l'ordre du jour**

*Il est proposé par Adrien Beaudoin*

*Appuyé par Maryline Royer*

*Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** l'ordre du jour soit adopté en laissant le point « Varia » ouvert.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
  - 1.1. Adoption de l'ordre du jour
  - 1.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2025
2. **RAPPORT(S) DES COMITÉ(S) ET REPRÉSENTATIONS DU MOIS DES MEMBRES DU CONSEIL**
3. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES**
4. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**
  - 4.1. Adoption des comptes à payer – Décembre 2025
  - 4.2. Journal de facturation – Décembre 2025
  - 4.3. Séance extraordinaire du 19 janvier 2026 – Budget 2026
  - 4.4. Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) – Adhésion 2026
  - 4.5. Remplacement de postes informatiques
  - 4.6. Modification de la date de la séance d'octobre 2026
  - 4.7. Motion de félicitations à la ferme la Seigneurie pour sa nomination au concours Jeunes agriculteurs d'élite du Canada
5. **LÉGISLATION**
  - 5.1. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2026-01 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées d'été 2026
6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET**
7. **TRANSPORT ET VOIRIE**
  - 7.1. Autorisation du lancement de l'appel d'offres pour le contrat de déneigement 2026-2029
  - 7.2. Autorisation du lancement de l'appel d'offres pour les travaux de voirie 2026

8. **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**
  - 8.1. Réception de la subvention sur les redevances pour l'élimination des matières résiduelles 2025
9. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
  - 9.1. Liste des permis émis de décembre 2025 – AUCUN PERMIS DÉLIVRÉ
10. **LOISIRS ET CULTURE**
  - 10.1. Entente intermunicipale relative à la structuration et à l'emploi d'une personne responsable des loisirs
11. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES**
12. **CORRESPONDANCE**
  - 12.1. Copie de la correspondance
13. **VARIA**
14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE**

2026-01-002

**1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2025 et qu'ils renoncent à la lecture du procès-verbal;

*Il est proposé par Sabrina Lareau*

*Appuyé par Sarah Levasseur*

*Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2025 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

**ADOPTÉE**

**2 RAPPORT(S) DES COMITÉ(S) ET REPRÉSENTATIONS DU MOIS DES MEMBRES DU CONSEIL**

**M. FRANÇOIS PINARD, MAIRE**

Rencontre de suivis avec la direction. Il fait également un retour sur l'ouverture plus tardive de la patinoire.

**MME SARAH LEVASSEUR, CONSEILLÈRE**

Rencontre du Comité consultatif d'urbanisme le 5 janvier 2026.

**M. ADRIEN BEAUDOIN, CONSEILLER**

Rencontre de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux le 16 décembre 2025.

**MME SABRINA LAREAU, CONSEILLÈRE**

Formation obligatoire des élus en novembre et décembre.

**M. SYLVAIN CRÊTE, CONSEILLER**

Rencontre avec Nature-Avenir projet de CONSERVATION DE LA TOURBIÈRE

**M. ALAIN CÔTÉ, CONSEILLER**

Rencontre avec M. François Grimard pour l'entretien des chemins l'été.

### **3 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES**

<b>Nom</b>	<b>Sujet</b>
Gabriel Bourque	Corporation de développement
Patrick Merrien	Règlement d'urbanisme Corporation de développement
Christiane Bonneau	Règlement d'urbanisme et consultation publique Projet En mode solution nature
Nicolas Rudloff	Entretien sentier tourbière Règlement d'urbanisme et consultation publique Procès-verbaux détaillés
Pierluc Marcoux-Viel	Protection de milieux naturels
Martine Lanctôt	Projet circonflexe Patinoire Entretien sentier

### **4 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

2026-01-003

#### **4.1 Adoption des comptes à payer – Décembre 2025**

*Il est proposé par Maryline Royer*

*Appuyé par Sarah Levasseur*

*Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** la greffière-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes saisis du 29 novembre 2025 au 9 janvier 2026 au montant de cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quarante-trois dollars et vingt-quatre sous (184 443,24 \$).

**ADOPTÉE**

#### **4.2 Journal de facturation – Décembre 2025**

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation du mois de décembre 2025.

2026-01-004

#### **4.3 Séance extraordinaire du 19 janvier 2026 – Budget 2026**

**CONSIDÉRANT QUE** le budget municipal pour l'année 2026 sera adopté lors d'une séance extraordinaire, le 19 janvier 2026;

**CONSIDÉRANT QU'**il est également opportun de prévoir tout mode de financement d'une dépense qui y est prévu ainsi que le programme triennal d'immobilisation;

*Il est proposé par Sabrina Lareau*

*Appuyé par Alain Côté*

*Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents*

**QU'**une séance extraordinaire ait lieu le 19 janvier 2026 pour l'adoption du budget, du plan triennal ainsi que tout mode de financement d'une dépense qui y est prévu.

**QUE** cette séance se déroule au Centre le Camillois, situé au 157, rue Miquelon, à 19 h.

**ADOPTÉE**

2026-01-005

**4.4 Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) – Adhésion 2026**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil souhaitent que la directrice générale soit membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale bénéficie d'une assistance technique grâce à cette adhésion;

*Il est proposé par Sabrina Lareau*

*Appuyé par Alain Côté*

*Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** la directrice générale adhère à l'ADMQ pour l'année 2026 au montant de cinq cent douze dollars (512 \$), taxes en sus.

**QUE** la directrice générale adhère également à l'option assurance de l'ADMQ pour un montant de six cent vingt-neuf dollars et cinquante-cinq sous (629,55 \$), taxes incluses.

**ADOPTÉE**

2026-01-006

**4.5 Remplacement de postes informatiques**

**CONSIDÉRANT QUE** des postes informatiques de la Municipalité ne sont plus supportés par Windows;

**CONSIDÉRANT QU'**il est opportun de procéder au remplacement des postes informatiques désuets;

**CONSIDÉRANT QUE** la direction générale a fait des demandes de prix;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission pour le remplacement de ces postes informatiques est de cinq mille trois cent vingt-neuf dollars et trente-six sous (5 329,36 \$) taxes incluses;

*Il est proposé par Adrien Beaudoin*

*Appuyé par Sarah Levasseur*

*Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** le conseil municipal accepte cette dépense de cinq mille trois cent vingt-neuf dollars et trente-six sous (5 329,36 \$) taxes incluses, pour le remplacement des postes informatiques.

**QUE** la direction générale et greffière-trésorière coordonne le remplacement de ces postes de travail.

**ADOPTÉE**

2026-01-007

**4.6 Modification de la date de la séance ordinaire de la séance d'octobre 2026**

**CONSIDÉRANT QUE** le calendrier des séances ordinaires de 2026 a été adopté lors de la séance du 8 décembre 2025;

**CONSIDÉRANT QUE** la date de la séance d'octobre 2026 est le 12 octobre 2026, soit la même journée que l'Action de grâce;

**CONSIDÉRANT QU'**il est opportun de modifier cette date;

*Il est proposé par Sabrina Lareau*

*Appuyé par Sylvain Crête*

*Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents*

**QUE** la séance ordinaire d'octobre 2026 soit déplacée au mardi 13 octobre 2026, à 19 h, au Centre Le Camillois.

**ADOPTÉE**

2026-01-008

**4.7 Motion de félicitations à la Ferme la Seigneurie pour sa nomination au concours des Jeunes agriculteurs d'élite du Canada**

**CONSIDÉRANT QUE** le *Programme des jeunes agriculteurs exceptionnels du Canada* est un programme national reconnu visant à souligner l'excellence, le leadership et la contribution remarquable des jeunes agriculteurs et des couples d'agriculteurs au développement de l'agriculture canadienne;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme met en valeur les pratiques innovantes, durables et exemplaires des entreprises agricoles qui tirent au moins les deux tiers de leurs revenus de l'exploitation agricole;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec constitue l'une des sept régions participantes et que les candidats québécois sont évalués selon des critères rigoureux avant de représenter leur région à l'échelle nationale;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ferme la Seigneurie établie sur le territoire de la Municipalité du canton de Saint-Camille a été sélectionnée comme nommée au volet québécois du Programme des jeunes agriculteurs exceptionnels du Canada;

**CONSIDÉRANT QUE** cette nomination témoigne de l'engagement, du professionnalisme et de la contribution significative de la Ferme la Seigneurie au développement agricole, économique et durable de la collectivité;

*Il est proposé par Sabrina Lareau*

*Appuyé par Alain Côté*

*Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents*

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité du canton de Saint-Camille adresse ses plus sincères félicitations à la Ferme la Seigneurie pour leur nomination au *Programme des jeunes agriculteurs exceptionnels du Canada* et leur souhaite le

meilleur succès dans la poursuite de cette reconnaissance à l'échelle régionale et nationale.

**ADOPTÉE**

**5 LÉGISLATION**

**5.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2026-01 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées de l'été 2026**

Un avis de motion est par la présente donné par la conseillère **Sarah Levasseur** qu'à une séance subséquente le projet de Règlement 2026-01 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées de l'été 2026 sera adopté.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, la directrice générale et greffière-trésorière dépose le projet de Règlement 2026-01 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées de l'été 2026.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation sur les heures d'ouverture du bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

**6 SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET**

**7 TRANSPORT ET VOIRIE**

2026-01-009

**7.1 Autorisation du lancement de l'appel d'offres pour le contrat de déneigement 2026-2029**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat de déneigement pour les stationnements municipaux ainsi que celui pour les chemins municipaux se termine au printemps 2026;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit lancer l'appel d'offres pour les contrats de déneigement 2026-2029;

*Il est proposé par Adrien Beaudoin*

*Appuyé par Maryline Royer*

*Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** la direction générale soit autorisée à lancer l'appel d'offres pour les contrats de déneigement 2026-2029 des stationnements et des chemins municipaux.

**ADOPTÉE**

2026-01-010

**7.2 Autorisation du lancement de l'appel d'offres pour les travaux de voirie 2026**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille désire aller en appel d'offres pour ses travaux de voirie 2026;

*Il est proposé par Adrien Beaudoin*

***Appuyé par Maryline Royer***

***Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter***

**QUE** le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à lancer l'appel d'offres pour les travaux de voirie 2026.

**QUE** le conseiller responsable des travaux publics, la direction générale et l'inspecteur des travaux publics déterminent les travaux à prioriser selon le budget prévu et le Plan triennal des immobilisations.

**ADOPTÉE**

## **8 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **8.1 Réception de la subvention sur les redevances pour l'élimination des matières résiduelles 2025**

La directrice générale et greffière-trésorière mentionne aux membres du conseil que la Municipalité a reçu la subvention du Fonds vert pour l'élimination des matières résiduelles 2025 au montant de dix mille quatre cent trente-sept dollars et soixante-dix cents (10 437,70 \$).

## **9 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **9.1 Dépôt de la liste des permis émis du mois de décembre 2025 – Aucun permis délivré**

Le maire mentionne qu'il n'y a aucun permis délivré durant le mois de décembre 2025.

## **10 LOISIRS ET CULTURE**

**2026-01-011**

### **10.1 Entente intermunicipale relative à la structuration et à l'emploi d'une personne responsable des loisirs**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Wotton souhaite collaborer avec les municipalités de Saint-Adrien, Ham-Sud et Saint-Camille afin de structurer, consolider et pérenniser l'offre de services de loisirs sur leurs territoires respectifs;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Wotton agit à titre de municipalité responsable de l'embauche et de la gestion administrative de la personne responsable des loisirs;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec a confirmé l'octroi d'une aide financière maximale de 95 721 \$ dans le cadre du Fonds régions et ruralité – Volet 4 – Coopération et gouvernance, conditionnelle à la signature d'une entente intermunicipale et au respect des exigences ministérielles;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente intermunicipale est conclue pour une durée de trois (3) ans et prévoit une répartition équitable des coûts entre les municipalités participantes, incluant le versement d'avances annuelles et un ajustement financier en fin d'exercice;

**CONSIDÉRANT QUE** la contribution financière annuelle de la Municipalité de Wotton est établie conformément à l'Annexe A de l'entente, incluant les frais admissibles, l'achat commun de matériel informatique et les frais ponctuels liés au démarrage du projet;

*Il est proposé par Sarah Levasseur*

*Appuyé par Sabrina Lareau*

*Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité du canton de Saint-Camille approuve l'Entente intermunicipale relative à la structuration et à l'emploi d'une personne responsable des loisirs avec les municipalités de Saint-Adrien, Ham-Sud, Wotton et Saint-Camille, incluant ses annexes.

**QUE** le conseil autorise le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer ladite entente, ainsi que tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, incluant la convention de subvention avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille s'engage à verser les sommes annuelles prévues à l'Annexe A et à procéder aux paiements des ajustements financiers requis en fin d'exercice, le cas échéant, conformément aux coûts réels du projet.

**ADOPTÉE**

## **11 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES**

<b>Nom</b>	<b>Sujet</b>
Christiane Bonneau	Ressources loisirs Responsabilité des membres du conseil
Donald Raymond	Déneigement Remerciement à la direction générale
Nicolas Rudloff	Épandage et matière permise Transparence du conseil
Benoit Bourrassa	Déneigement
Patrick Merrien	Services de la MRC des Sources et subventions disponibles

## **12 CORRESPONDANCE**

### **12.1 Copie de la correspondance**

La direction générale remet une copie de la correspondance aux membres du conseil municipal.

## **13 VARIA**

***Il est proposé par Adrien Beaudoin  
Appuyer par Sarah Levasseur  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter***

**QUE** la présente séance soit levée à 20 h 08.

**ADOPTÉE**

---

**M. François Pinard  
Maire**

---

**Julie Vaillancourt  
Directrice générale et greffière-  
trésorière**

Je, François Pinard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

---

François Pinard  
Maire

